

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :
En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 13
Pouvoirs : 4

Date de convocation :
21 septembre 2023
Date d'affichage :
30 septembre 2023

Séance du 27 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt sept septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fabien POIRET, 1^{er} adjoint au Maire.

Présents : Fabien POIRET, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Sonia VALLET procuration à Fabien POIRET
Florence THULLIER procuration à Xavier HALUT
Louis BENOIST procuration à Catherine VION-MILCENT
Fabrice DERON procuration à Abdallah MOHAMMED

Secrétaire de séance : Abdallah MOHAMMED

Egalement présent : Vincent JAKOBOWKI,

Décision Modificative n°1 au Budget 2023 :

Mme Sonia Vallet propose au Conseil Municipal d'approuver les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement

		BP 2023	DM1	Crédits modifiés
Dépenses	022 – Dépenses imprévues	193 000,00 €	- 16 350,00 €	176 650,00 €
	6574 – Subventions fonctionnement associations-autres personnes de droit privé	28 000,00 €	16 000,00 €	44 000,00 €
	6714 – Autres charges exceptionnelles	3 000,00 €	350,00 €	3 350,00 €
	Total		0,00 €	

Section d'investissement

		BP 2023	DM1	Crédits modifiés
Dépenses	2152 op 60 – Restructuration Place Europe-Parvis Mairie	663 101,65 €	- 114 500,00 €	548 601,65 €
	21318 op 76 – Parc salle sport-Réhabilitation EJR	1 200 000,00 €	42 000,00 €	1 242 000,00 €
	2152 op 88 – Chaussées rues de la Paix et Vasco de Gama	180 000,00 €	72 500,00 €	252 500,00 €
	Total		0,00 €	

Adopté à l'unanimité.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
Fait à Lauwin-Planque, le

, et de la publication le